

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 4

Artikel: Quelle politique pour les exportations d'armes?
Autor: Reymond, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le char de défense contre avions *Gepard* allemand, a également servi aux Pays-Bas et en Roumanie. L'armement consiste en deux canons de 35 mm Oerlikon (ci-dessous) fabriqués en Suisse. Photo © Bundeswehr.

Politique de sécurité

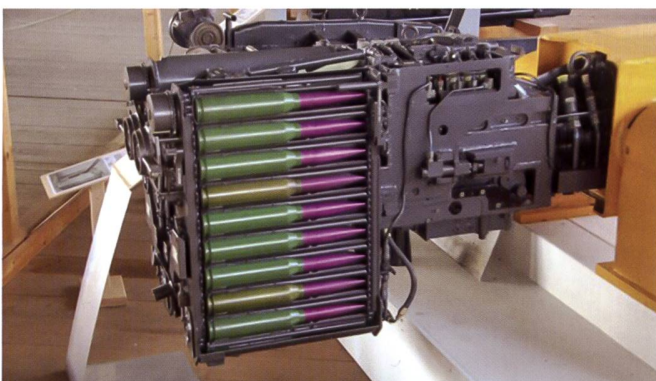
Quelle politique pour les exportations d'armes ?

Olivier Reymond

Rédacteur, RMS+

A l'heure où nous écrivons ces lignes, soit début juin, les chancelleries européennes ont fait plusieurs demandes de réexportation de matériel de guerre helvète en direction de l'Ukraine et de la Pologne. L'Allemagne souhaite en effet fournir à Kiev ses anciens véhicules antiaériens *Gepard*, qui sont équipés de canons Oerlikon de 35 mm et nécessitent des munitions fabriquées en Suisse. Des anciens chars *Léopard 2* acquis par la Confédération et revendus à l'Allemagne à la suite de la diminution des effectifs et des budgets post Guerre froide sont également concernés, sans que l'on sache le destinataire final. Une autre demande similaire provient de la Pologne, pour ses propres besoins. Enfin, le Danemark souhaiterait quant à lui envoyer une vingtaine de *Piranha III* en Ukraine.

Si le Conseil fédéral n'est pas entré en matière en ce qui concerne les *Piranha III* et les munitions de 35 mm, justifiant que cela était contraire aux lois en vigueur et à la politique de neutralité, il a accepté que les anciens chars *Léopard 2* soient réexportés, considérant qu'ils rentraient dans la catégorie des matériels excédentaires. En revanche, la même demande de la Pologne a été étrangement refusée, pour des questions de calendrier... C'est que la mise hors service de matériel majeur dépend d'une autorisation du Parlement et ne peut donc théoriquement pas être obtenue rapidement. A notre sens, si le délai est long pour fournir



des équipements, cela ne devrait pas être une raison de refuser la demande et il semblerait que cet argument serve plutôt d'excuse. En outre, rien n'empêche, le cas échéant, le Conseil fédéral de déposer une demande urgente auprès des deux chambres, la session parlementaire d'été se tenant justement à ce moment-là.

Les choix effectués par le Conseil fédéral ne porteront-ils pas atteinte au crédit de la Suisse sur la scène européenne? L'industrie de défense suisse ne pâtira-t-elle pas, à l'avenir, d'un manque de confiance de la part de ses clients, puisqu'ils ne sont pas libres de disposer du matériel acquis comme ils l'entendent? Si la chose était évidemment connue depuis longtemps, les cas concrets de réexportation européennes vers des zones de guerre ne s'étaient encore jamais produits.

La question est évidemment complexe et il est difficile de trouver un bon équilibre entre politique de neutralité, diplomatie et intérêts industriels. La première implique bien entendu des principes clairs et solidement établis. La reprise des sanctions occidentales à l'égard de la Russie l'a déjà passablement écorné, quoi qu'en disent les services du DFAE. En effet, nul doute que Moscou ne doit plus guère considérer la Confédération comme une entité neutre... D'un autre côté, il semble toujours un peu contre-intuitif de vouloir à tout prix éviter que des armes de guerre servent... à faire la guerre. Ensuite, et comme l'a soulevé le président du PLR (Thierry Burkart – AG), à la suite du président du Centre (Gerhard Pfister – ZG), quelle logique y a-t-il à livrer des canons antiaériens à l'Arabie Saoudite, en guerre ouverte au Yémen depuis plusieurs années déjà, mais pas à l'Ukraine? Enfin, la Suisse doit-elle être considérée comme un soutien de l'Ukraine si, par exemple, le Danemark venait à lui donner quelques blindés? La réponse nous semble évidemment non, puisque notre pays n'aurait dans ce cas fourni aucun soutien, ni financier, ni logistique ni administratif pour cela. En revanche, la question se complexifie dans le cadre qui est le nôtre, puisque les sanctions précitées interdisent à la Suisse d'exporter du

matériel de guerre en Russie. Un camp ne peut donc pas être notre client tandis que l'autre le pourrait, de manière indirecte, en passant commande à une nation ayant acquis du matériel auprès d'un industriel suisse. Comme nous l'avons dit, la question est relativement complexe.

S'il est encore trop tôt pour juger si la politique actuellement suivie par le Conseil fédéral portera préjudice à notre industrie de défense, et donc nos propres capacités militaires, et lui empêchera de profiter du réarmement actuellement en cours, il apparaît clair qu'il a très mal joué il y a de cela quelques années.

En effet, rappelons qu'en 2018, il a annoncé vouloir permettre, de manière exceptionnelle, d'exporter du matériel de guerre vers des pays en proie à la guerre civile. Cette décision a suscité une levée de bouclier parmi les milieux de gauche, le GSSA, mais aussi une partie du centre et des ONG. Une initiative a donc été lancée, pour empêcher cela mais aussi durcir les conditions dans lesquelles l'industrie suisse peut exporter des armes. Le Parlement s'est emparé l'année dernière de cette question et a largement repris les éléments de l'initiative, permettant aux initiateurs de la retirer. En voulant grappiller quelques menus contrats au profit de l'industrie de l'armement, il a provoqué l'effet inverse et revenir en arrière semble aujourd'hui compliqué. Le Conseil fédéral n'a donc pas toute la liberté pour agir et s'adapter facilement au gré de la géopolitique mondiale... et c'est bien de sa faute.

Ne reste donc plus qu'à voir si les pressions européennes finiront par provoquer l'inflexion du gouvernement, et si nos industriels ne pâtiront pas trop de notre politique très ambivalente en matière de matériel de guerre.

O. R.

Sources :

<https://www.vbs.admin.ch/content/vbs-internet/fr/home.detail.nsb.html/89131.html>
<https://www.rts.ch/info/suisse/13146713-nombreuses-demandes-de-pays-pour-des-armes-suissees-en-raison-de-la-guerre-en-ukraine.html>
<https://www.24heures.ch/berne-poursuit-sa-drole-de-danse-avec-la-neutralite-971554849701>
<https://www.letemps.ch/economie/fabricants-darmes-suissees-reexportation-vers-lukraine>
<https://www.letemps.ch/suisse/nouvelle-poussee-livraison-indirecte-darmes-suissees-vers-lukraine>
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20210021>
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=53874#votum9>
<https://www.rts.ch/info/suisse/12032604-exportations-records-de-materiel-de-guerre-en-2020-pour-plus-de-900-millions.html>
<https://initiative-rectification.ch/korrektur-initiative/der-initiativtext/>



